

DECISION N°130 -2023

portant validation de convention avec Monsieur Carlos SILVA pour « La Grande Dictée »

Madame le Maire de la Ville de Bernav.

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le projet de convention avec Monsieur Carlos SILVA ;

Considérant le projet pour « La Grande Dictée » organisé par Monsieur Carlos SILVA au sein de l'abbatiale.

Considérant le projet de la mise à disposition des espaces de l'abbatiale et des toilettes de la salle des fêtes et de l'entrée de la salle des fêtes pour les personnes à mobilité réduite,

DECIDE :

De valider la convention avec Monsieur Carlos SILVA pour réaliser « La Grande Dictée ».

Marie-Lyne VAGNER
Maire de Bernay